

Introduction en bourse de Crypto Blockchain Industries Premier acteur dédié à la technologie blockchain coté en France

- Admission sur Euronext Growth™ Paris le 26 octobre 2021
- Acteur intégré développant et investissant dans des activités qui appuient leur déploiement sur la technologie blockchain

Fondée par Frédéric Chesnais, entrepreneur reconnu de l'industrie du jeu vidéo et pionnier de la blockchain, CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (« CBI ») est une société française qui développe, opère et investit dans des jeux vidéo, applications professionnelles et projets sélectifs liés à la blockchain, aux Non-Fungible Tokens (« NFTs ») et aux crypto-devises. L'ambition de CBI est de développer et de valoriser un portefeuille d'activités blockchain couvrant différents secteurs (jeux vidéo, interactive entertainment, finance, logistique...) afin de tirer parti de cette technologie, en exploitation directe ou en partenariat.

CBI a déjà réalisé plusieurs investissements et développe actuellement AlphaVerse, un monde virtuel (*metaverse*) basé sur la technologie blockchain qui ouvrira à l'été 2022. AlphaVerse bénéficie de licences importantes, notamment Atari. Des pré-ventes de NFTs AlphaVerse seront lancées au cours du dernier trimestre calendaire 2021.

CBI est admise à la cotation sur le compartiment E1 (investisseurs qualifiés) du marché d'Euronext Growth™ Paris le 26 octobre 2021 par cotation directe au prix de 2,0 euros par action pour une capitalisation boursière de l'ordre de 38,7 millions d'euros.

Frédéric Chesnais, Président directeur général et fondateur de CBI déclare : « Je suis ravi de pouvoir me consacrer à développer des opportunités d'investissement dans la blockchain. C'est une nouvelle aventure entrepreneuriale à très long terme. Nous nous concentrons initialement sur les jeux vidéo, le développement d'un monde virtuel et les NFTs, des domaines que je connais bien ; ceci nous permettra d'établir de solides bases de développement pour accompagner l'essor de la blockchain. La cotation sur Euronext Growth Paris va nous permettre d'accroître notre visibilité et d'associer de nouveaux partenaires stratégiques, industriels et financiers dans le cadre de nos d'investissements autour de la technologie blockchain ».

La révolution technologique de la blockchain

Développée durant les quinze dernières années, la blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations. Elle constitue, au même titre qu'internet et l'intelligence artificielle, une nouvelle rupture technologique et sociétale majeure.

Dans la blockchain, toutes les opérations sont traitées par un réseau d'ordinateurs décentralisés qui fonctionne sans organe central de contrôle (Decentralized Network). Les opérations sont inscrites dans un fichier unique (Ledger), mis à jour et retransmis en temps réel à tous les ordinateurs du réseau.

Les opérations se font sur la blockchain au travers de processus automatisés et qui s'auto-exécutent dès que les conditions fixées sont remplies (Smart Contracts). Ces Smart Contracts fonctionnent avec des monnaies spécifiques, les crypto-devises (Ether, Bitcoin, etc.) utilisables uniquement dans des applications dédiées sur la blockchain. Les cas d'usages de la blockchain se développent dans une multitude de secteurs, couvrant la banque/assurance, santé, jeux vidéo, logistique, agro-alimentaire, énergie et bien d'autres activités.

Le présent Document d'information ne constitue par un prospectus au sens du règlement européen (UE) 2019/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeur mobilières à la négociation sur un marché réglementé. L'opération proposée ne nécessite pas de visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce document n'a donc pas été soumis au visa de l'AMF.

Métiers et stratégie de croissance de CBI

CBI se focalise sur le développement de nouvelles applications ou de sociétés nouvelles effectuant une transition dans la blockchain et les crypto-actifs.

Sa stratégie repose sur 4 axes :

- Opérations : CBI contrôle, seule ou avec des partenaires, des entreprises évoluant dans la blockchain (jeux, logistique, etc.) ;
- Investissements : CBI investit dans des start-up ou aide des entreprises existantes dans leur transition numérique vers la blockchain ;
- Propriété intellectuelle : CBI investit dans des droits de propriété (IP) et constitue son propre portefeuille d'IP ;
- Gestion de portefeuille : CBI détient et gère un portefeuille de crypto-monnaies et de *tokens*, et possède également des actifs liquides d'actions cotées dans l'espace jeux vidéo/blockchain.

Positionnée au cœur de l'écosystème de la blockchain, CBI identifie les courants les plus porteurs, déploie des synergies afin de maximiser le retour sur investissement tout en maintenant des frais de fonctionnement réduits. Le Groupe a pour objectif de renforcer son portefeuille d'actifs afin de tirer parti des opportunités d'investissement en lien avec l'essor de la blockchain dans de nombreux secteurs.

CBI est engagé à long terme pour créer de la valeur dans le domaine de la blockchain et s'est fixé pour objectifs de développer au cours des 5 prochaines années :

- des opérations dans les jeux et plus généralement l'Interactive Entertainment basés sur la blockchain;
- des activités dans le domaine des technologies financières ;
- des opérations dans les applications communautaires et de marketing basées sur la blockchain ;
- des opérations sur les principaux marchés occidentaux (Amérique du Nord, Europe) et des positions en Afrique.

AlphaVerse : un grand metaverse, monde virtuel fondé sur la blockchain et offrant une expérience interactive dans plusieurs environnements, incluant des NFTs (jetons non-fongibles). Ouverture à l'été 2022.

CBI développe en propre un monde virtuel (*metaverse*), dénommé AlphaVerse. Le lancement du site web dédié et des préventes de NFTs dans le monde AlphaVerse débuteront au cours du trimestre en cours. Ce monde bénéficie de licences importantes, notamment une licence Atari permettant d'offrir aux joueurs un monde virtuel sous marque Atari et des NFTs attachés. AlphaVerse est également en voie de conclure plusieurs accords avec des personnalités et marques reconnues pour leur développer des mondes virtuels dans le domaine de la musique, de la photo, de la mode, du sport...

La *smart chain* de Binance, leader mondial de la Blockchain, sera utilisée pour AlphaVerse. AlphaVerse intégrera également l'usage de plusieurs cryptomonnaies (Ethereum (ETH), Binance (BNB), Polygon (MATIC), Atari Token (ATRI)) ainsi qu'un jeton dédié Crystal (CRYS) pour la gestion, le vote et comme monnaie d'échange au sein d'AlphaVerse.

Grâce aux propriétés de la blockchain, AlphaVerse pourra proposer une grande variété d'expériences interactives créées directement par le *metaverse* et des outils intégrés permettant aux utilisateurs de créer leurs propres contenus (jeux, environnements, etc). Des partenaires sont déjà associés à AlphaVerse, notamment Atari au travers d'une licence long-terme.

Gouvernance et indicateurs financiers

La gouvernance de CBI s'articule autour d'un Conseil d'administration composé de :

- Frédéric Chesnais (Président Directeur Général), ancien PDG et principal actionnaire d'Atari, une société phare de l'univers des jeux vidéo dont il a notamment développé les activités cryptographiques ;
- Christophe Chaix (administrateur indépendant), avec 30 ans de carrière en marketing et merchandising dans l'industrie du luxe à l'international (Hermès, Van Cleef & Arpels, Richemont, Coach, DFS) ;
- Edward Moalem (administrateur indépendant) qui contribue depuis 25 ans à adresser des sujets pointus pour des grandes entreprises de technologies notamment NewsCorp, Apple, Google ou Microsoft.

A date, le capital social est de 19 337 000 euros entièrement souscrit et libéré, composé de 19 337 000 actions, et autant de droits de vote. Il n'existe aucun instrument dilutif. Frédéric Chesnais détient directement ou indirectement 93,28% du capital de CBI.

Au cours de l'exercice 2020/2021 (1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021) CBI a réalisé un chiffre d'affaires de 0,49 M€, issu des 2 participations dans les jeux vidéo, pour un résultat opérationnel de 0,29 M€ et un résultat net part du groupe de 0,15 M€.

Un apport en nature de différents actifs vient d'être conclu au bénéfice de CBI, portant notamment sur des disponibilités, des actions et tokens Atari, ainsi que des participations dans diverses sociétés.

Objectifs et modalités de l'admission sur Euronext Growth Paris de CBI le 26 octobre 2021

Place de cotation	Paris
Compartiment	Growth – E1
Code ISIN	FR00140062P9
Mnémonique	ALCBI
Nombre d'actions admises	19 337 000
Groupe de cotation	E1
Type de cotation	Double fixing
Éligibilité PEA / PEA-PME	Oui / Oui
Document d'information	Des exemplaires du Document d'Information approuvé par Euronext Paris sont disponibles sans frais au siège social de CBI, 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris - France et sur le site www.cbicorp.io . L'attention des actionnaires est attirée sur la rubrique « Facteurs de risques » de ce document.

CBI finalise la mise en place de son contrat de liquidité, qui lui permettra de passer en cotation en mode continu à très brève échéance.

CBI a décidé d'entrer en bourse afin dans un premier temps d'associer des partenaires stratégiques et industriels, développer sa notoriété et dans un second temps, pour faire appel aux investisseurs dans le cadre du financement de ses nombreux projets d'investissements autour de la technologie blockchain.

Euronext Paris S.A. a décidé, le 21 octobre 2021, l'admission aux négociations sur Euronext GrowthTM à Paris des actions ordinaires de la société CBI, selon la procédure de cotation directe. Le cours de l'action CBI (FR00140062P9 -ALCBI) a été fixé à 2,0 € par action qui correspond au prix par action d'un placement privé de 2,6 M€ réalisé auprès de trois investisseurs privés approuvé par le Conseil d'Administration dans sa séance du 7 octobre dernier. Les actions détenues directement et indirectement par Frédéric Chesnais font l'objet d'un engagement de conservation signé le 8 octobre 2021 (90% de ses actions pendant 180 jours puis 75% pour les 180 jours suivants), une flexibilité étant introduite pour assurer la liquidité. Atari a une option pour acquérir 5% du capital de CBI à la valeur nominale pendant 6 mois.

Éligibilité PEA-PME

CBI confirme son éligibilité au dispositif PEA-PME, conformément au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant les critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

En conséquence, les actions CBI peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le Plan d'Épargne en Actions (PEA) traditionnel.

Sont éligibles, les sociétés de moins de 5 000 salariés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1,5 milliard d'euros ou dont le total de bilan est inférieur à 2 milliards d'euros.

Prochaine publication : Résultats semestriels le 15 décembre 2021

A propos de CBI

CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (« CBI ») est une société française qui développe, opère et investit dans des jeux vidéo, applications professionnelles et projets sélectifs liés à la blockchain, aux Non-Fungible Tokens (« NFTs ») et aux crypto-devises. Fondée par Frédéric Chesnais, entrepreneur reconnu de l'industrie du jeu vidéo et pionnier de la blockchain, CBI a l'ambition de développer et de valoriser un portefeuille d'activités blockchain couvrant différents secteurs (jeux vidéo,

Le présent Document d'information ne constitue par un prospectus au sens du règlement européen (UE) 2019/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeur mobilières à la négociation sur un marché réglementé. L'opération proposée ne nécessite pas de visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce document n'a donc pas été soumis au visa de l'AMF.

finance, logistique...) pour tirer parti de cette technologie, par une exploitation directe ou en partenariat. CBI a déjà réalisé plusieurs investissements et développe actuellement un monde virtuel (metaverse) AlphaVerse, basé sur la technologie blockchain, qui ouvrira à l'été 2022. CBI est admise à la cotation sur le compartiment E1 (investisseurs qualifiés) du marché d'Euronext Growth Paris le 26 octobre 2021. Plus d'information sur www.cbicorp.io.

Contacts

CBI

Frédéric CHESNAIS
PDG
fredchesnais@cbicorp.io
www.cbicorp.io

Listing Sponsor

Atout Capital
Rodolphe OSSOLA
rodolphe.ossola@atoutcapital.com

Communication financière

Calyptus
Gregory Bosson
+33 1 53 65 68 68
cbi@calyptus.net